

EGLO Canada Inc. : Conditions

Lorsque les clients commandent de EGLO Canada, ils acceptent les conditions qui suivent :

1. Général

Toutes les commandes sont acceptées et traitées conformément aux conditions de vente suivantes. La société EGLO Canada Inc. (« Vendeur ») n'accepte pas de conditions, de variations ou d'additions aux présentes à moins que les parties n'en conviennent entre elles par écrit.

2. Estimations et prix

Les prix indiqués n'incluent pas les taxes ou frais de livraison. Aucune transaction ne sera jugée complète tant que le Vendeur n'accepte pas le bon de commande du client. Le Vendeur se réserve le droit de refuser un bon de commande ou une portion de celui-ci pour une raison quelconque. À moins que le Vendeur ne le stipule formellement par écrit, les prix peuvent être modifiés sans préavis, et les produits sont facturés aux prix en vigueur à la date d'envoi. Les erreurs d'écriture sont susceptibles de rectification et les produits en stock sont sous réserve de disponibilité lors de l'acceptation de la commande. D'autre part, sans restreindre le caractère général de ce qui précède, le Vendeur se réserve formellement le droit de modifier les prix si les quantités changent ou si la conjoncture du marché le justifie.

3. Taxes

Le client paie toute taxe, tous frais de douane et autres frais perçus par les autorités gouvernementales liés à cette transaction. Ces frais ne sont pas inclus dans le prix des produits ou services; ils sont ajoutés au paiement dû au Vendeur. Le client convient d'assumer la responsabilité d'indemniser le Vendeur pour toute taxe ou pénalité additionnelle imputées par une autorité taxatrice et pour tous frais juridiques encourus par le Vendeur et qui seraient attribuables à la transmission d'informations fiscales inexactes de la part du client.

4. Conditions et paiement

Sous réserve d'approbation de crédit, toute somme due aux présentes doit être acquittée net trente (30) jours de la date de facturation à moins que le Vendeur ne l'exprime autrement par écrit. Nonobstant ce qui précède, le Vendeur peut exiger, à sa discrétion exclusive, le paiement complet de tout produit ou service avant livraison. Le Vendeur se réserve le droit, à sa discrétion exclusive : (a) de retenir la livraison, l'envoi ou l'exécution de services; (b) d'imposer des limites de crédit sur les achats du client ou de réviser lesdites limites; (c) d'annuler le bon de commande si le Vendeur s'inquiète de la compétence du client à payer ledit bon de commande.

5. Commandes minimales

La valeur minimale d'une commande s'élève à 250 \$.

6. Minimums pour fret prépayé

Les montants minimums d'une commande pour fret prépayé varient selon l'entente avec le client. Tous les frais d'expédition applicables vont figurer comme montants distincts sur les confirmations de commande et sur les factures. Toute commande qui ne respecte pas les montants minimums pour fret prépayé, mais qui est supérieure à la valeur minimale de 250 \$ par commande subira une majoration des frais d'expédition et d'administration de 20 %.

7. Commandes urgentes

Les commandes urgentes sont assujetties à des frais additionnels de 30 \$.

8. Livraison et envoi

Toute date d'envoi et (ou) date de livraison citée à l'avance n'est qu'une date estimée et à cet égard, ne peut être garantie, bien que tout effort commercial raisonnable soit déployé pour respecter la date d'envoi ou la date de livraison citée. Aucune responsabilité ne sera imputée au Vendeur dû à quelconque retard de livraison et (ou) d'envoi de sa part. Le client convient d'accepter des livraisons et des envois partiels ou au prorata; il convient de tenir le Vendeur franc de toute responsabilité résultant de l'incapacité du Vendeur d'exécuter pleinement l'envoi et (ou) la livraison de tout bon de commande.

9. Perte ou dommage

L'entreprise n'accepte aucune responsabilité pour toute pénalité ou perte, pour tout dommage ou tout défaut de livraison ou d'exécution, quelle qu'en soit la cause. Par ailleurs, aucun défaut ou quelconque retard ne donne à l'acheteur le droit de refuser la livraison, en tout ou en partie.

10. Retours

Les retours sont permis uniquement à condition que le client obtienne une autorisation écrite préalable du Vendeur, que le produit soit neuf, qu'il soit revendable et qu'il soit retourné dans l'emballage original du fabricant accompagné du reçu de caisse ou de la facture. Un numéro d'autorisation pour matériel retourné doit accompagner tout produit ou objet retourné avec autorisation de retour; un crédit sera émis selon le prix payé à l'achat du produit retourné, duquel sont soustraits les frais de restockage, d'expédition ou autres.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez communiquer avec notre département du service à la clientèle au 1-866-492-3456 ou par courriel à l'adresse info-canada@eglo.com